

DOUCHY-MONTCORBON

Contexte



La commune de Douchy-Montcorbon, localisée dans le Loiret (45), est alimentée en eau potable par le forage de la Métairie captant la nappe de la Craie du Séno-turonien. Celle-ci, à dominante karstique, recueille des eaux turbides de surface chargées en nitrates et en produits phytosanitaires et des eaux de drainages agricoles. Afin d'améliorer la qualité de l'eau captée et de préserver la ressource, un programme d'actions a été validé et fixé par arrêté préfectoral le 1^{er} août 2011. Ce dernier a été renforcé par la mise en place du contrat global Loing-en-Gâtinais. Une des actions proposées est la création de bassins auto-épurateurs traitant les eaux de drainage du bassin versant avant une infiltration dans la nappe. Cette opération pilote est en cours de réalisation.

1 500
habitants

alimentés en eau
potable.

38 km²

de surface d'aire
d'alimentation de
captage.

26 km²

de surface agricole
utile (SAU).

55
exploitants

Problématique
nitrates et
pesticides

Nappe d'eau
souterraine
très réactive

Parole d'acteur

« Le captage de la Métairie a été foré, dans les années 1960, sur le site d'anciennes cressonnières. Dès les années 1980-1990, des problèmes de turbidité sont apparus. Le captage est alimenté par des rus qui charrient la terre des cultures agricoles avec également des nitrates et des produits phytosanitaires.

En 2011, un arrêté préfectoral a délimité une zone de protection de l'aire d'alimentation du captage de la Métairie et défini un programme d'actions. Aujourd'hui le bruit de fond pour les nitrates a tendance à diminuer. On a connu autrefois des pics à 120 mg/l mais désormais on ne dépasse plus les 50 mg/l. **Les agriculteurs ne chargent plus comme avant et procèdent à des analyses de reliquats d'azote dans le sol pour maîtriser leurs apports.** Douze agriculteurs sont concernés par cette mesure qui bénéficie de l'accompagnement de la chambre d'agriculture. **Des mesures agro-environnementales ont été mises en place** et ont concerné les plus grandes surfaces sur la période 2013-2015.

Enfin nous avons fait réaliser une étude en vue de **créer des bassins tampons afin de décanter les jus des drainages agricoles avant qu'ils ne s'infiltrent dans la nappe. Il est aussi prévu d'étanchéifier les rus.** Ces travaux devraient se mettre en place dès 2018, avec le concours financier de l'agence de l'eau Seine-Normandie. »



Dominique Talvard, maire de
Douchy-Montcorbon



PRÉFET
DE LA RÉGION
D'ÎLE-DE-FRANCE

En pratique sur le terrain

Claire Meillon, ingénieur hydrogéologue et animatrice principale du contrat global Loing-en-Gâtinais et Pierre Gadach, ingénieur agronome et animateur agricole du contrat global Loing-en-Gâtinais

À retenir

310 ha engagés dans des mesures agro-environnementales sur l'évolution des pratiques et la diminution des traitements.



Le contrat global Loing-en-Gâtinais, qui porte sur la période 2015-2018, concerne, pour son volet eau potable, 12 captages prioritaires, dont celui de Douchy-Montcorbon. Outre les actions menées dans le cadre de ce contrat global, il existe aussi un programme d'actions spécifiques au bassin d'alimentation de ce captage. **La présence de bétail¹, et la nature karstique du milieu entraîne des échanges importants et rapides entre les eaux de surface (cours d'eau, nappe d'accompagnement) et la nappe captée**, et donc des pollutions, principalement d'origine agricole dans ce secteur. Le suivi renforcé de ce captage permet de mieux comprendre ces mécanismes de transfert.

Diverses solutions sont à l'étude. La commune doit **impermeabiliser les rus** qui alimentent le captage, mais, du fait de la nature karstique des formations, l'imperméabilisation pourrait s'avérer une solution non pérenne. Des études ont été lancées pour trouver d'autres alternatives. Par ailleurs, **une étude géotechnique a été réalisée en 2017 pour déterminer l'implantation de bassins tampons** destinés à collecter, épurer et infiltrer les eaux de drainage agricole avant qu'elles n'aboutissent plus dans la nappe. Ces solutions techniques doivent aller de pair avec une plus grande mobilisation des acteurs.

Aujourd'hui, seuls **310 ha sont engagés dans les mesures agro-environnementales et climatiques (MAEC)** ce qui représente, sur les zones à vulnérabilités fortes, à peine 26 % des surfaces alors que l'objectif fixé par l'arrêté préfectoral de 2011 était de 60 %. Nous sommes donc très loin du compte. Ces mesures sont de deux natures : elles peuvent porter sur le système, c'est-à-dire **l'évolution des pratiques**, avec une réflexion sur les assolements, les rotations de culture, le maintien de la polyculture associée à l'élevage par exemple, ou simplement sur la **diminution des traitements**.

L'animateur qui intervient sur le volet agricole, dans le cadre du contrat global, travaille aussi **la valorisation des surfaces en herbe**, en mettant en avant divers exemples sur le territoire : **la culture de pollens sur prairie avec un laboratoire pharmaceutique, la vente sur pied d'herbe pour les éleveurs, l'approvisionnement de deux unités de méthanisation sur le territoire du contrat global**. Il faut que la commune continue à mobiliser les agriculteurs présents sur le captage : les teneurs en nitrates restent élevées, elles oscillent entre 44 et 45 mg/l. Les pratiques culturales ont un impact direct sur la qualité de l'eau. Une réflexion est en cours concernant le recrutement d'un animateur spécifique à l'animation des programmes d'actions sur les aires d'alimentation de captages prioritaires dont celui de la Métairie.»

¹ Puits naturel de petites dimensions et d'origine karstique.